



Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)

Segment des affaires humanitaires

Humanitarian Affairs Segment (HAS)

Débat général

New York, le 27 juin 2016

Déclaration de la Suisse

Prononcée par l'Ambassadeur Manuel Bessler,
Délégué à l'Aide humanitaire et chef du Corps suisse d'aide humanitaire,
Vice-directeur de la Direction du développement et de la coopération

Monsieur le Président,

Ma délégation tient d'abord à saluer le rapport du Secrétaire général dont nous partageons les grandes lignes.

Ce Segment Humanitaire est la première occasion d'une réflexion intergouvernementale suite au Sommet d'Istanbul et j'aimerais dans ce cadre aborder trois sujets :

En premier lieu, en ce qui concerne les prochaines étapes, la Suisse désire envisager la revue des engagements pris à Istanbul à un niveau stratégique, en intégrant leur mise en œuvre dans les processus existants – par exemple l’ECOSOC HAS, l’Agenda 2030 et le cadre d’action de Sendai. En effet, nous désirons éviter la pérennisation d’une structure WHS ou la prolifération de fora de discussion.

Deuxièmement, la Suisse poursuit ses priorités et mettra en œuvre ses engagements pris à Istanbul:

Par exemple, les populations affectées et leurs besoins doivent se situer au cœur d’une action humanitaire respectueuse des principes. Depuis 2012, la Suisse soutient des approches concrètes pour systématiquement mettre la perspective des personnes affectées au centre des opérations. C’est ce que fait par exemple Ground Truth, avec des ONG, des agences onusiennes et le Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge au Népal, au Mali, au Soudan du Sud ou dans le sud de la Syrie.

Ensuite, la Suisse entend continuer ses efforts pour améliorer le respect du droit international humanitaire et la protection des civils dans les conflits armés.

Par ailleurs, nous nous sommes engagés à repenser nos modalités de financement. Par exemple, d'ici 2020, nous allons augmenter la proportion de nos contributions « unearmarked » à 30% de notre budget, assurer que 25% de nos contributions bénéficient aussi directement que possible aux organisations nationales et locales et dédier 1/6^{ème} de notre budget humanitaire à la réduction des risques de catastrophes.

Troisièmement, l'action humanitaire se positionne désormais dans un cadre plus large et nous devons - comme nous l'avons fait lors de « l'événement de transition » ce matin - développer les complémentarités entre l'action humanitaire et les activités de développement et de promotion de la paix. A cet égard, nous devons aussi mener un examen lucide des forces et faiblesses de la coordination de l'action humanitaire et en tirer les conséquences sur les structures et processus en place. Nous espérons que le rapport du Secrétaire général sur le Sommet mondial de l'action humanitaire offrira des pistes sur ce sujet, et invitons les Etats à s'engager sur ces questions lors des discussions à venir, par exemple dans le cadre des résolutions omnibus de l'Assemblée générale et de la QCPR.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais saluer l'engagement constructif des délégations qui ont pris part aux négociations de la résolution ECOSOC cette année. Les progrès normatifs ont été substantiels. On peut notamment reconnaître des avancées sur le respect du droit international humanitaire, la protection de la mission médicale, l'éducation dans les crises, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ou encore le soutien renforcé aux acteurs nationaux et locaux. Mais une fois encore, on regrettera l'incapacité à enregistrer des progrès sur de l'accès humanitaire et la protection, qui restent les plus grands défis. Nous devons nous assurer que ces négociations ne soit pas vaines – il en va de notre responsabilité collective. Nous ne pouvons pas nous contenter de ces résultats, mais œuvrer ensemble pour la mise en pratique concrète de l'Agenda pour l'Humanité.

Je vous remercie.